

Luxembourg, le 30 septembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

*« Les premières personnes au Luxembourg ont été vaccinées contre la Covid-19 à la fin du mois de décembre 2020. Actuellement, certains pays s'apprêtent à renforcer les conditions d'entrée en limitant la durée de validité de la vaccination Covid-19. En Croatie, la première vaccination ne doit pas avoir été effectuée depuis plus de 270 jours. En Autriche, la limite est de 360 jours depuis la deuxième dose du vaccin.*

*Cela signifie que bientôt, pour les premières personnes, le certificat de vaccination contre la Covid-19 ne sera plus suffisant pour entrer dans certains pays.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :*

- Madame la Ministre, le Luxembourg envisage-t-il de limiter la validité de la vaccination contre la Covid-19 ?*
- Madame et Monsieur les Ministres, sont-ils informés sur les faits que d'autres pays européens vont introduire de telles restrictions d'entrée ?*
- Le Luxembourg préconisera-t-il des conditions d'entrée uniformes au sein de l'Union européenne ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu



Claude LAMBERTY  
Député



Carole HARTMANN  
Députée